



---

**Transfert des décisions d'approbation de modèles  
des sociétés SATAM, E.I.N.F. et SOFITAM EQUIPEMENT  
au bénéfice de la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1995 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS  
5 rue des Chardonnerets, ZAC Paris-Nord 2 - 93290 TREMBLAY EN FRANCE.

**OBJET :**

La présente décision transfère à la société précitée le bénéfice des approbations de modèles antérieurement accordés aux sociétés SATAM, E.I.N.F. ou SOFITAM EQUIPEMENT par les décisions suivantes :

- n° 3290 Bd-5 du 30 mars 1967 <sup>(1)</sup> relative au dispositif d'évacuation automatique de gaz SATAM modèle XAD 20-50,
- n° 3317 Bd-5 du 8 mai 1967 <sup>(2)</sup> relative aux blocs de mesurage d'hydrocarbures SATAM modèles ZC.E5.80. et ZC.E5.150,
- n° 3495 Bd-2 du 14 janvier 1969 <sup>(3)</sup> relative au distributeur mélangeur SATAM modèle RM-121,
- n° 72.011.1.522.3 du 7 février 1972 <sup>(4)</sup> relative au bloc de mesurage d'hydrocarbure SATAM modèle ZC-E5-250,
- n° 72.059.1.412.3 du 8 juin 1972 <sup>(5)</sup> relative au distributeur mélangeur SATAM modèle RM-131,
- n° 72.130.3.582.3 du 19 décembre 1972 <sup>(6)</sup> relative aux compteurs pilotes SATAM modèles ZCV.17-80, ZCV.17-150, ZCV.17-250,
- n° 82.1.01.412.3.3 du 27 juillet 1982 <sup>(7)</sup> relative aux distributeurs libre-service SATAM modèles RM 127, RM 128 et RM 147 pour mélange deux temps,
- n° 84.1.01.491.1.3 du 26 janvier 1984 <sup>(8)</sup> relative à l'ensemble de mesurage routier SATAM modèle RGL 110 pour gaz de pétrole liquéfiés,

- n° 85.1.02.491.2.3 du 9 décembre 1985 <sup>(9)</sup> relative aux ensembles de mesurage routiers SATAM modèles RGL 210 et RGL 310 pour gaz de pétrole liquéfiés,
- n° 87.1.01.491.6.3 du 26 janvier 1987 <sup>(10)</sup> modifiée par la décision n° 97.00.451.003.1 du 24 mars 1997<sup>(11)</sup> relative aux ensembles de mesurage routier SATAM pour gaz de pétrole liquéfiés modèles RGL 810, VRGL 10, ERGL 10, SRGL 20, VRGL 20 et ERGL 20,
- n° 87.1.02.452.1.3 du 13 avril 1987 <sup>(12)</sup> modifiée par les décisions n° 90.1.01.400.9.3 du 14 mai 1990<sup>(13)</sup> , n° 91.00.512.002.1 du 4 juillet 1991<sup>(14)</sup> et n° 92.00.512.002.1 du 30 octobre 1992<sup>(15)</sup> relatives au dispositif indicateur électronique des volumes et des prix SATAM modèle SYLVIE SEV 2,
- n° 87.1.02.450.1.3 du 26 février 1987 <sup>(16)</sup> modifiée par les décisions n° 93.00.510.002.1 du 7 mai 1993 <sup>(17)</sup>, n° 94.00.510.010.1 du 20 décembre 1994 <sup>(18)</sup>, n° 95.00.510.003.1 du 12 juillet 1995 <sup>(19)</sup>, n° 96.00.510.001.1 du 20 mars 1996 <sup>(20)</sup>, n° 97.00.510.004.1 du 25 février 1997<sup>(21)</sup> et n° 97.00.510.017.1 du 19 décembre 1997<sup>(22)</sup> relatives au dispositif libre service E.I.N.F. à post-paiement différé modèle ROBOT AUTO CARTES,
- n° 88.1.02.492.3.3 du 18 avril 1988 <sup>(23)</sup> modifiée par les décisions n° 89.1.06.492.3.3 du 6 avril 1989<sup>(24)</sup> , n° 94.00.452.010.1 du 8 décembre 1994 <sup>(25)</sup> et n° 96.00.452.003.1 du 11 juillet 1996 <sup>(26)</sup> relatives aux ensembles de mesurage routiers E.I.N.F. modèle EUROPE,
- n° 89.1.01.492.9.3 du 24 janvier 1989 <sup>(27)</sup> relative aux ensembles de mesurage routiers GILBARCO modèle DMP,
- n° 90.1.04.452.1.3 du 10 mai 1990 <sup>(28)</sup> relative à l'indicateur électronique des volumes et des prix E.I.N.F. modèle JOKER,
- n° 90.1.01.400.9.3 du 14 mai 1990 <sup>(29)</sup> relative aux transferts des décisions d'approbation de modèles de la société GILBARCO au bénéfice de la société SATAM,
- n° 90.1.03.492.9.3 du 5 juin 1990 <sup>(30)</sup> complétée par les décisions n° 94.00.452.002.1 du 2 février 1994 <sup>(31)</sup>, n° 94.00.452.003.2 du 9 mai 1994 <sup>(32)</sup> et n° 95.00.452.002.1 du 2 février 1995<sup>(33)</sup> relatives aux ensembles de mesurage routiers SATAM à distribution multiple modèles EURYDICE B et EURYDICE B PI,
- n° 91.00.422.001.1 du 6 mars 1991<sup>(34)</sup> relative aux compteurs continus volumétriques SATAM modèle ZC 17.80, ZC 17.150, ZC 17.250 utilisés pour le mesurage des liquides autres que l'eau, équipés d'une transmission flexible pour l'entraînement à distance d'un dispositif indicateur de volume,
- n° 91.00.512.001.1 du 15 avril 1991 <sup>(35)</sup> modifiée par les décisions n° 92.00.512.001.1 du 2 juillet 1992 <sup>(36)</sup>, n° 94.00.512.001.1 du 14 avril 1994 <sup>(37)</sup>, n° 95.00.512.001.1 du 20 décembre 1995 <sup>(38)</sup>, n° 97.00.510.002.1 du 10 février 1997 <sup>(39)</sup> et n° 98.00.510.002.1 du 2 mars 1998<sup>(40)</sup> relatives au dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix SOFITAM EQUIPEMENT modèle JKR,
- n° 91.00.510.002.1 du 15 avril 1991 <sup>(41)</sup> relative aux dispositifs libre-service SATAM INDUSTRIES à post-paiement différé modèles BORNEMATIC, MAXIMATIC, VOLUMATIC, QUADROMATIC, DUOMATIC, MIP 1 et MIP 2 munis de dispositif imprimeur sécurisé IGC2,
- n° 91.00.452.003.1 du 29 septembre 1991<sup>(42)</sup> relative aux ensembles de mesurage SATAM modèles I.720/10 et I.720/10.5 pour liquides autres que l'eau,
- n° 93.00.510.001.1 du 26 mars 1993 <sup>(43)</sup> relative au dispositif libre-service SATAM à post-paiement différé modèle MIP1 et MIP2 munis de dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée modèle MSDIS modifiée par la décision n° 94.00.510.002.1 du 24 février 1994<sup>(44)</sup>,

- n° 93.00.510.008.1 du 30 juillet 1993 <sup>(45)</sup> relative au dispositif calculateur-indicateur des volumes et des prix SATAM modèles SEV 4 modifiée par la décision n° 96.00.510.007.1 du 18 novembre 1996 <sup>(46)</sup>,
- n° 93.00.452.004.1 du 24 septembre 1993 <sup>(47)</sup> relative à l'ensemble de mesurage routier E.I.N.F. modèle formule 3000,
- n° 93.00.510.007.1 du 30 juillet 1993 <sup>(48)</sup> modifiée par les décisions n° 94.00.510.004.1 du 19 juillet 1994 <sup>(49)</sup>, n° 94.00.510.009.1 du 25 novembre 1994<sup>(50)</sup>, n° 96.00.510.007.1 du 18 novembre 1996 et n° 97.00.510.011.1 du 8 septembre 1997<sup>(52)</sup> relatives au dispositif calculateur-indicateur des volumes et des prix SATAM modèle SEV 2S,
- n° 94.00.510.004.1 du 19 juillet 1994 <sup>(53)</sup> relative au dispositif indicateur des volumes SATAM modèle SEV 2 SV,
- n° 95.00.452.003.1 du 21 avril 1995 <sup>(54)</sup> relative aux ensembles de mesurage routiers E.I.N.F. modèle E5-10 EPDM,
- n° 95.00.452.008.1 du 17 août 1995 <sup>(55)</sup> relative à l'ensemble de mesurage routier E.I.N.F. modèle E5-9 IMDM,
- n° 96.00.452.001.1 du 22 janvier 1996 <sup>(56)</sup> modifiée par la décision n° 96.00.452.002.1 du 9 juillet 1996<sup>(57)</sup> relative aux ensembles de mesurage routiers E.I.N.F. équipés d'un dispositif de récupération de vapeur,
- n° 96.00.512.001.1 du 9 juillet 1996 <sup>(58)</sup> relative au dispositif indicateur électronique des volumes et des prix E.I.N.F. modèle DM1- VPX,
- n° 96.00.451.005.1 du 24 octobre 1996 <sup>(59)</sup> relative à l'ensemble de mesurage routier SOFITAM EQUIPEMENT pour gaz de pétrole liquéfiés modèle RGLS 20,
- n° 97.00.510.014.1 du 16 septembre 1997 <sup>(60)</sup> relative au dispositif calculateur-indicateur des volumes et des prix SOFITAM EQUIPEMENT modèle SEV 2D,
- n° 97.00.510.013.1 du 16 septembre 1997 <sup>(61)</sup> relative au dispositif calculateur-indicateur électronique SOFITAM EQUIPEMENT modèle EM 5,
- n° 97.00.422.008.1 du 26 novembre 1997<sup>(62)</sup> relative aux compteurs volumétriques SOFITAM EQUIPEMENT modèles ZCC 17-24/24, SCC 17-24/48 et SCC 17/100 pour hydrocarbures,
- n° 97.00.422.009.1 du 26 novembre 1997 <sup>(63)</sup> relative aux compteurs volumétriques SOFITAM EQUIPEMENT modèles ZCC 17-80/80, ZCC 17-80/150 et ZCC 17-80/250 pour hydrocarbures,
- n° 98.00.422.001.1 du 6 février 1998 <sup>(64)</sup> relative aux compteurs volumétriques SOFITAM EQUIPEMENT modèles ZCA 17-24/24, ZCA 17-24/48, ZCA 17-80/80, ZCA 17-100, ZCA 17-80/150 et ZCA 17-80/150 pour hydrocarbures,
- n° 98.00.451.003.1 du 3 avril 1998 <sup>(65)</sup> relative à l'ensemble de mesurage routier SOFITAM EQUIPEMENT pour gaz de pétrole liquéfiés modèle RGLSI 20,

### **CARACTÉRISTIQUES :**

Les caractéristiques des modèles concernés par la présente décision sont identiques à celles des modèles antérieurement approuvés et accordés au bénéfice des sociétés SATAM, E.I.N.F. ou SOFITAM EQUIPEMENT.

## **INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :**

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par leur décision d'approbation de modèle accordée précédemment aux sociétés SATAM, E.I.N.F. ou SOFITAM EQUIPEMENT.

De plus, outre les inscriptions réglementaires, la plaque d'identification des instruments doit porter la raison sociale du bénéficiaire de la présente décision.

## **VALIDITÉ :**

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre, dans le cas où la validité de la décision d'approbation de modèle initiale a une durée illimitée. Dans les autres cas, la limite respective de validité des décisions initiales est conservée.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA

- (1) Revue de métrologie, mars 1967, page 247,
- (2) Revue de métrologie, mai 1967, page 444,
- (3) Revue de métrologie, janvier 1969, page 21,
- (4) Revue de métrologie, février 1972, page 81,
- (5) Revue de métrologie, juin 1972, page 435,
- (6) Revue de métrologie, décembre 1972, page 796,
- (7) Revue de métrologie, juillet 1982, page 663,
- (8) Revue de métrologie, janvier 1984, page 39,
- (9) Revue de métrologie, décembre 1985, page 1075,
- (10) Revue de métrologie, décembre 1987, page 157,
- (11) Revue de métrologie, juin 1997, page 183,
- (12) Revue de métrologie, mai 1987, page 561,
- (13) Revue de métrologie, mai 1990, page 606 ,
- (14) Revue de métrologie, août 1991, page 809,
- (15) Revue de métrologie, octobre 1992 page 1536,
- (16) Revue de métrologie, février 1987, page 291,
- (17) Revue de métrologie, mai 1993, page 728,
- (18) Revue de métrologie, décembre 1994, page 1054,
- (19) Revue de métrologie, juillet 1995, page 716,
- (20) Revue de métrologie, juin 1996, page 137,
- (21) Revue de métrologie, mai 1997, page 136,
- (22) Revue de métrologie, avril 1998, page 101,
- (23) Revue de métrologie, avril 1988, page 430,
- (24) Revue de métrologie, avril 1989, page 451,
- (25) Revue de métrologie, décembre 1994, page 1051,
- (26) Revue de métrologie, octobre 1996, page 312,
- (27) Revue de métrologie, février 1989, page 183,
- (28) Revue de métrologie, mai 1990, page 616,
- (29) Revue de métrologie, mai 1990, page 606,

- (30) Revue de métrologie, juin 1990, page 686,
- (31) Revue de métrologie, février 1994, page 115,
- (32) Revue de métrologie, mai 1994, page 411,
- (33) Revue de métrologie, février 1995, page 202,
- (34) Revue de métrologie, mars 1991, page 257,
- (35) Revue de métrologie, avril 1991, page 372,
- (36) Revue de métrologie, juillet 1992, page 998,
- (37) Revue de métrologie, avril 1994, page 335,
- (38) Revue de métrologie, avril 1996, page 35,
- (39) Revue de métrologie, mai 1997, page 135,
- (40) Revue de métrologie, juin 1998, page 239,
- (41) Revue de métrologie, avril 1991, page 370,
- (42) Revue de métrologie, septembre 1991, page 907,
- (43) Revue de métrologie, mai 1993, page 721,
- (44) Revue de métrologie, février 1994, page 136,
- (45) Revue de métrologie, juillet 1993, page 982,
- (46) Revue de métrologie, mars 1997, page 612,
- (47) Revue de métrologie, septembre 1993, page 1184,
- (48) Revue de métrologie, juillet 1993, page 975,
- (49) Revue de métrologie, juillet 1994, page 628,
- (50) Revue de métrologie, novembre 1994, page 976,
- (51) Revue de métrologie, mars 1997, page 612,
- (52) Revue de métrologie, juillet/août 1998, page 336 ,
- (53) Revue de métrologie, juillet 1994, page 628,
- (54) Revue de métrologie, avril 1995, page 359,
- (55) Revue de métrologie, août/septembre 1995, page 829,
- (56) Revue de métrologie, avril 1996, page 25,
- (57) Revue de métrologie, octobre 1996, page 311,
- (58) Revue de métrologie, octobre 1996, page 324,
- (59) Revue de métrologie, février 1997, page 559,
- (60) Revue de métrologie, décembre 1997, page 711,
- (61) Revue de métrologie, décembre 1997, page 705,
- (62) Revue de métrologie, janvier 1998, page 784,
- (63) Revue de métrologie, janvier 1998, page 789,
- (64) Revue de métrologie, mai 1998, page 215,
- (65) Revue de métrologie, juillet/août 1998, page 338.